



Union Syndicale Départementale SANTE et ACTION SOCIALE CGT 06
34 Bd Jean Jaurès 06300 NICE
04 93 92 37 86 – cgtsantesocial06@gmail.com

Nice, le 06 octobre 2020

Monsieur le Préfet,
Monsieur le délégué territorial de l'ARS PACA,

Avec les évènements graves liés aux intempéries du week-end, le département des Alpes Maritimes connaît une situation de crise supplémentaire qui demande une forte réaction des pouvoirs publics.

Nous tenons à vous alerter tout particulièrement sur les capacités du service sanitaire et médico-social à pouvoir faire face.

En effet, avant la crise COVID, les nombreuses mobilisations revendicatives des personnels du secteur étaient le signe d'une situation au bord de la rupture. La première phase COVID n'a pu être assumée qu'en demandant aux établissements sanitaires d'annuler la plupart des interventions programmées.

La deuxième phase COVID est en cours et l'objectif est de pouvoir y faire face sans annuler les autres activités. En effet la population connaît déjà des retards de prise en charge qui ne peuvent que nous inquiéter.

Les intempéries ont eu des conséquences dramatiques entre autres sur l'hôpital St Lazare de Tende dont les patients ont dû être évacués sur l'établissement du CHU à Tende. A moyen et long terme se pose la question de la reconstruction possible de l'hôpital St Lazare.

Sur l'hôpital de St Martin Vesubie les résidents ont aussi dû être évacués dans des conditions particulièrement pénibles à la fois pour les résidents et pour les agents qui ont travaillé sans relâche pendant plus de 48H pour assurer les transferts avec un maximum de sécurité.

Sur l'établissement du CHU à Tende qui a reçu en urgence les résidents de l'hôpital St Lazare dans des conditions difficiles (jusqu'à 20 personnes dans une même salle) il est prévu d'évacuer jusqu'à 60 résidents dans les établissements du département, resterait environ 190 résidents sur place. Les conditions de prise en charge y sont très difficiles : pas d'eau courante donc pas d'eau chaude pour faire les toilettes, gestion des déchets critique... Nous nous interrogeons sur les capacités à évacuer l'établissement CHU s'il cela s'avérait nécessaire notamment concernant les lits disponibles dans le département pour accueillir les patients.

La situation des personnels est particulièrement tendue dans cet établissement. Ils travaillent dans des conditions très difficiles et doivent faire face à des situations personnelles parfois dramatiques : il faut rapidement qu'ils puissent être soulagés.

Globalement la situation des agents hospitaliers soumis à rude épreuve depuis plusieurs mois n'est plus tenable. Le pays, le département ne peut plus compter seulement sur le volontariat des professionnels pour faire face.

Des moyens de renforcement en personnels doivent être débloqués à court, moyen et long terme, d'une part pour pallier aux charges de travail supplémentaires que nous connaissons et d'autre part pour soulager le personnel épuisé.

Il faut envisager d'ouvrir des lits dans le secteur public et pour cela aussi permettre le renforcement des moyens humains.

Ces deux exigences doivent être inscrites au programme du PLFFS 2021.

Comme nous l'avons transmis au délégué territorial de l'ARS PACA le 15 septembre, nous demandons la mise en place en urgence d'une table ronde associant la préfecture, l'ARS et les représentants des personnels. La catastrophe naturelle à laquelle nous avons à faire face justifie d'autant plus la mise en place de ce dispositif. Nous avons besoin d'avoir une visibilité sur les lits actuellement disponibles sur le département et sur les capacités de renfort en personnels.

Plus largement il nous semble impératif de réfléchir aux renforcements des structures sanitaires, sociales et médico-sociales et des services publics en général. En effet le département des Alpes Maritimes sera probablement amené à connaître dans le futur selon certaines projections des épisodes de plus en plus en plus intenses liés aux risques climatiques et aux risques infectieux.

Le président de la République doit venir demain, 7 octobre, dans le département, nous vous demandons de le saisir des inquiétudes et demandes que nous vous transmettons par ce présent courrier.

Restant en attente et espérant vivement la prise en compte de notre demande légitime, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, Monsieur le délégué territorial de l'ARS, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour l'USD CGT santé action sociale 06

Delphine Girard
Secrétaire générale

USD - CGT
Santé et Action Sociale
34, Bd Jean Jaurès - 06300 Nice
Tel. 04 93 92 37 86
Mail : cgtsante06@wanadoo.fr